

VIGILANCE MÉTÉO ET SÉCURITÉ : LES DISPOSITIONS IMPÉRATIVES POUR CE WEEK-END

Note d'information de la municipalité – Juin 2026

Notre département de la Seine-Maritime fait face à des conditions météorologiques particulièrement délicates combinant une vague de chaleur importante et un épisode orageux intense, avec des risques localisés de grêle. Les nuits trop courtes et chaudes ne permettent pas de faire baisser les températures, et la journée du dimanche 21 juin devrait être placée en vigilance orange canicule. Face à cette situation, les services de l'État ont émis des directives strictes que nous relayons pleinement pour assurer la sécurité de tous.

Manifestations publiques et Fête de la musique

Suite aux recommandations du Préfet de la Seine-Maritime, les dispositions suivantes doivent être scrupuleusement appliquées par les organisateurs et les participants :

- **Événements sportifs** : Il est instamment demandé de reporter ou d'annuler toutes les manifestations sportives prévues le dimanche 21 juin. La pratique du sport par fortes chaleurs engendre des risques sanitaires majeurs, indépendamment de l'âge ou de la condition physique.
- **Manifestations en plein air et Fête de la musique** : Les horaires doivent être impérativement adaptés afin d'éviter la période la plus critique entre 12h00 et 18h00. Les organisateurs sont tenus de mettre à disposition des points d'eau réguliers et de faire preuve d'une vigilance accrue quant à la consommation d'alcool.
- **Recommandations individuelles** : Il est conseillé à chacun de rechercher activement les zones ombragées, de porter des vêtements amples, légers et clairs, ainsi qu'un couvre-chef, de s'hydrater de manière continue et de s'alimenter en quantité suffisante.

En cas de besoin, un numéro vert national gratuit est disponible de 9h00 à 19h00 pour obtenir des conseils de protection : 0 800 06 66 66

Prévention stricte contre les risques d'incendie

La sécheresse et les températures élevées rendent la végétation extrêmement vulnérable aux départs de feux. Rappelons que 9 incendies sur 10 sont d'origine humaine. Plusieurs règles de civisme et de bon sens s'imposent immédiatement :

- Interdiction absolue de fumer en forêt ou d'y allumer des feux et barbecues. Les mégots doivent être jetés dans des cendriers de poche.
- Éviter impérativement de stationner les véhicules sur des herbes sèches, notamment en milieu rural ou forestier.
- Réaliser les travaux de bricolage générant des étincelles loin des espaces naturels sensibles.
- Ne laisser aucun déchet dans la nature, en particulier le verre, qui peut agir comme une loupe.

- Les professionnels du monde agricole sont appelés à une vigilance maximale concernant les travaux de récolte autour des espaces boisés.
- L'utilisation des feux d'artifice et dispositifs pyrotechniques est particulièrement déconseillée. De même, l'usage détourné des bouches à incendie pour se rafraîchir est strictement interdit afin de préserver leur disponibilité pour les secours.

Alerte immédiate : Si vous constatez un départ de feu ou une fumée suspecte, donnez immédiatement l'alerte en composant le **18** ou le **112**. Une réaction rapide permet de circonscrire le danger.

Mesures d'ordre public et arrêtés préfectoraux

Pour encadrer les rassemblements du week-end et prévenir tout débordement, le Préfet a pris plusieurs arrêtés applicables sur l'ensemble du département :

- **Artifices :** Du samedi 20 juin (19h00) au lundi 22 juin (10h00), la vente, le port, le transport et l'utilisation d'artifices de divertissement sont interdits (hors catégorie F1 grand public à très faible risque).
- **Substances inflammables :** Du dimanche 21 juin (12h00) au lundi 22 juin (10h00), le transport sans motif légitime de substances ou mélanges dangereux, inflammables ou corrosifs (carburants, alcools à brûler...) dans des contenants individuels est interdit.
- **Alcool sur la voie publique :** Du dimanche 21 juin (10h00) au lundi 22 juin (10h00), la détention et la consommation de toutes boissons alcoolisées sont strictement interdites sur la voie publique et les terrains publics.

La municipalité remercie par avance l'ensemble des habitants pour leur civisme, ainsi que les forces de l'ordre, les sapeurs-pompiers et les services de secours qui seront pleinement mobilisés ce week-end pour veiller sur notre sécurité.